



Compte rendu de la réunion de l'Observatoire pour les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers du 18 novembre 2021

Créé en juin 2016 par l'AEFE, en lien avec la Mission laïque française, l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP) a plusieurs missions. Il évalue le niveau de maturité du projet d'école inclusive au sein du réseau des établissements français à l'étranger, il analyse les conditions de transposition à l'étranger des attendus de la réglementation de notre service public d'éducation en la matière, enfin, il propose des outils et formule des propositions pour améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et pour diffuser les bonnes pratiques des établissements homologués. Émanation du conseil d'administration de l'Agence, l'Observatoire est présidé par le directeur de l'AEFE ou son représentant. Sa coordination est assurée par l'inspecteur en charge du premier degré et référent école inclusive à la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation, avec l'appui de la responsable des relations avec les élus au sein de la direction de l'Agence.

Le SE Unsa Tunisie a eu l'opportunité de participer à la première réunion de l'année de l'OBEP, un moment d'échanges et de témoignages privilégié où nous avons eu l'occasion d'appréhender la question de l'inclusion scolaire dans notre réseau, à l'échelle mondiale. A travers un bilan d'étape, les participants ont pu rappeler les objectifs et les missions de l'observatoire, exposer leurs initiatives sur le terrain, proposer des pistes de travail, de réflexion pour nourrir et faire vivre les pratiques diverses et variées existantes ou à envisager et placer ainsi l'inclusion scolaire au cœur des préoccupations de tous les établissements du réseau.

Un point sur les divers travaux engagés en 2021 au sein de l'Observatoire a permis de dresser des perspectives de travail ambitieuses :

Le Directeur Adjoint de l'Agence, M. Nègre introduit la séance en exposant quelques chiffres de rentrée en précisant que 90 % des établissements ont pu faire leur rentrée en présentiel. Avec 2.2% d'effectifs en plus à cette rentrée, le réseau compte aujourd'hui 375000 élèves répartis dans 543 établissements homologués à travers 139 pays.

- **Groupe de travail AESH**

La nouvelle circulaire du 13 août 2021 élargit la prise en charge des EBEP à tous les enfants français établis hors de France. S'ils restent l'employeur de l'ASESH, les parents d'enfants français ayant une notification MDPH seront donc subventionnés par l'Agence en ce qui concerne la rémunération de l'ASESH ou du matériel adapté éventuel.

La question de la perrénité de l'action de l'accompagnant a été soulevée par les représentants des personnels , notamment leur situation de précarité au vu de la nature de leur contrat qui peut entraver le bon déroulement du parcours de scolarisation de l'élève.

M. Trintignac , référent "école inclusive " à l'AEFE évoque le besoin de voir se généraliser un livret d'accueil ASESH pour mieux les accueillir , décliné en 3 objectifs: 1) Repérer les acteurs au sein de l'établissement d'exercice 2) Se repérer dans son métier , 3) Comment vais je me former?

Vers une MDPH 99 ?

Mme Grunfelder, ancienne enseignante spécialisée présente un projet de création d'une MDPH centralisée pour les EBEP français scolarisés hors de France. Elle évoque la difficulté pour les français scolarisés hors de France de solliciter les services de la MDPH dans les différents départements notamment pour apprécier le besoin efficient des élèves . Elle propose la formation d'une équipe pluridisciplinaire locale dans chaque zone ou pays en ayant le besoin, articulée autour d'un enseignant référent ,de représentants consulaires et d'experts médicaux ou paramédicaux locaux. Les équipes pluridisciplinaires seraient chargés d'évaluer , la décision de notification reviendrait à la MDPH. La convergence vers cette création pourrait être envisagée à moyen terme souligne M.Trintignac après avoir interrogé son efficience avec tous les acteurs.

- **Groupe de travail Formation**

Formation des personnels à l'inclusion : convention avec l'INSHEA et mise en œuvre du DU-EI EFE en partenariat avec l'université de Nancy. Le témoignage d'équipes de direction à Maurice et Madagascar montre une réelle valeur ajoutée pour les personnels qui suivent et suivront cette formation , leur permettant ainsi d'adapter et d'acquérir des gestes professionnels spécifiques au public d'élèves accueillis. La question de la prise en charge financière de la formation par l'établissement reste posée si les demandes de formation viendraient à se multiplier...

- **Groupe de Travail QUALINCLUS**

Qualincus EFE est un outil d'auto diagnostic produit par le groupe de travail puis diffusé aux chefs d'établissement afin de les aider à s'engager dans une démarche qualité de l'inclusion au sein de l'établissement. Un accompagnement des équipes de directions devra être généralisé pour un pilotage d'inspiration plus inclusive.

M. Le Proviseur adjoint du lycée français de Tananarive présente le dispositif d'accompagnement à l'inclusion (DAIS) déployé dans son établissement. A l'instar de ce qui est proposé en France, les élèves à besoins éducatifs particuliers avec PPS sont accueillis dans ce dispositif qui alterne inclusion en classe de référence et DAIS au sein d'une classe dont la charge est assurée par une coordonnatrice DAIS et une ASESH collective. Ce dispositif accueille 12 élèves du CM2 à la 3ème .

Articulée autour d'une personne ressource en information et orientation, l'équipe pédagogique , l'équipe de suivi de scolarisation et le pôle ressources viennent compléter le DAIS. Si la présence d'enseignants expérimentés , spécialisés, formateurs est un atout, M. Le Proviseur adjoint constate que le manque de temps pour le partage d'expériences entre enseignants est un des obstacles au développement du DAIS.

- **Groupe de Travail intervenants médicaux et paramédicaux :**

Dans certaines zones où ils font défaut et en plein coeur de la pandémie notamment , ces partenaires de santé ont pu garder le lien avec les familles notamment par la téléconsultation.

Le témoignage d'une orthopédatrice franco-qubécoise montre les possibilités à explorer dans ce domaine et les réussites observées.

Walid HAMED
Pour le SE Unsa Tunisie